



Info G.D.S.A. - 29

2016 -- 1

1. **L'Assemblée Générale 2016** du GDSA-29 aura lieu **le samedi 5 mars 2016, accueil à partir de 9 heures, au L.A.P. NIVOT**. Vous trouverez ci-joint une invitation et le programme.

2. Au cours de cette réunion il faudra procéder, comme chaque année, au renouvellement partiel (un tiers chaque année) du **Conseil d'Administration**. **Il y a donc (12/3 =) 4 sièges à pourvoir, davantage s'il y a des démissionnaires**. Si le sanitaire apicole vous intéresse, si vous désirez vous présenter à cette élection (*ou vous représenter, pour les sortants*) **faites acte de candidature le plus rapidement possible** auprès de Yves LAYEC. Si de plus vous avez des compétences particulières en apiculture, ou dans tout autre domaine de la vie civile, ces compétences seront les bienvenues.

Compte tenu de l'actualité « administrative » et « réglementaire » apicole – nouvelle gouvernance sanitaire, ITSAP, plan de développement durable, suppression des ASA, apparition des TSA et des vétérinaires dans le sanitaire apicole, etc. -- il est important que tous les apiculteurs s'impliquent dans le fonctionnement de **leurs structures apicoles et particulièrement « les structures sanitaires apicoles »**.

La mise en œuvre de cette nouvelle gouvernance sanitaire est un challenge, et elle doit se mettre en place **avec** les apiculteurs et **pour** les apiculteurs, **pour TOUS** les apiculteurs.

VOTRE candidature au CA du GDSA-29 est donc la bienvenue.

3. Cette année, outre les rapports d'activité et financier statutaires plusieurs interventions sont prévues :
 - **Une intervention de la DDPP ;**
 - **Une intervention d'Anne-Flore MOUGENOT, vétérinaire conseil du GDSA-29 ;**
 - **Des informations sur les résultats des tests d'efficacité des médicaments effectués dans le département à l'automne dernier.**
 - **Un bilan de l'enquête d'épidémiologie qui eut lieu dans le département en 2012-2013 et en 2013-2014 ;**
 - **Pour changer et traiter d'un sujet qui concerne les apiculteurs, mais vu du côté des fleurs, Xavier DAUVERGNE, enseignant à l'université de Brest, traitera des relations fleurs-abeilles, ou « quelles sont les stratégies développées par les fleurs pour se faire polliniser par les abeilles ? Xavier DAUVERGNE est enseignant/chercheur à l'UBO, UFR Sciences/Laboratoire EA 2219.**

4. **A 12 heures 30, repas au restaurant du NIVOT.**

Le coût de la journée, repas compris, est de **25 € par personne**. Ce prix tient aussi compte des autres frais (café, chouchou, salle, matériel, photocopies, etc.). Si vous souhaitez y participer, **inscrivez-vous pour le 1er mars 2016** (le mieux c'est tout de suite par retour de courrier !!!), afin de prévoir la réservation des repas (voir le feuillet joint). Bien entendu **tout adhérent peut participer sans frais (mais dans ce cas sans le repas) à l'Assemblée Générale.**

5. Tous les ans à l'issue du rapport financier il est demandé à deux personnes, dans la salle, de venir contrôler les comptes. Cette année si deux personnes pouvaient se déplacer chez le trésorier avant l'AG, ce serait bien. **Les volontaires peuvent contacter dès maintenant le trésorier au 06 76 57 23 09.**

6. **Rappel des dates des stages** proposés par le GDSA-29 en 2016 au rucher-école :

Voici l'ensemble des dates :

- > **a) Initiation à l'apiculture (1) : ==>> le 06 ou 09 avril 2016.**
- > **b) Initiation à l'apiculture (2) : ==>> le 20 ou 23 avril 2016.**
- > **c) Initiation à l'apiculture (3) : ==>> le 11 ou 14 mai 2016.**

Une demi-journée préliminaire aura lieu le samedi 19 mars de 14 heures à 17 heures 30.

- > **d) Prophylaxie et maladies des abeilles, pratique, réglementation : ==>> les 2 avril, 16 avril, 7 mai et 21 mai 2016. Attention ! cela fait 4 journées !! Utile !!! Indispensable pour tout apiculteur digne de ce nom.**
- > **e) Elevage de reines (méthodes simples) ; changements et introductions de reines, de cellules royales ; division et réunion de colonies : ==>> les 28 et 29 mai 2016.**
- > **f) Journée pollen et pollinisation : le samedi 26 mars 2016 (on attend la confirmation de l'intervenant et donc le détail du programme de cette journée) : relation fleurs ↔ abeilles ; pollinisation ; récolte et conditionnement du pollen.... Conséquences sur l'état des colonies.**
- > **g) Récolte du miel, visite d'automne et mise en hivernage : ==>> le 20 août 2016.**

Dans chacun de ces stages on insiste beaucoup sur les « bonnes pratiques sanitaires », sur la prophylaxie ou comment faire au mieux pour réduire les risques de maladies des abeilles. Savoir reconnaître et soigner c'est bien ; prévenir c'est mieux.

Les journées « **Prophylaxie et maladies des abeilles** » sont très utiles pour qui veut garder ses abeilles en bonne santé. Il est difficile de faire du miel avec des abeilles parasitées, malades ou mortes. Et quoi de plus triste qu'une colonie d'abeilles vivant avec trop peu d'abeilles, voire sans abeille. Un rafraichissement des connaissances dans ce domaine n'est parfois pas un luxe.

Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous dès aujourd'hui en ligne, sur le site du GDSA-29 : gdsa29.apibreizh.fr (menu **stages de formation**). Vous pouvez aussi vous inscrire en envoyant un courrier postal ou électronique. Remarque importante : les inscriptions avancent pour tous ces stages. Nous risquons encore cette année de devoir refuser du monde. Ne traitez surtout pas....

7. Si vous avez envie de participer en tant qu'animateur aux stages organisés par le GDSA-29, aspects pratiques au rucher, ou aspects plus théoriques en salle ; si vous avez des trucs, des idées, des pratiques, **des compétences à faire partager** contactez-nous.

8. Une réunion de préparation aux stages pour **les animateurs volontaires** est prévue le jeudi 10 mars à partir de 17 heures au LAP Le Nivot. Une invitation leur sera envoyée.

9. Comme vous pouvez le constater, cette feuille d'info est blanche. Tiens donc ? ! Mais pourquoi donc ? !. Mais oui mais c'est bien sûr : en 2016 on marquera les reines de l'année en BLANC...

10. Depuis des années le G.D.S.A. recommande de changer régulièrement les vieilles cires des corps de ruches afin d'avoir un nid à couvain dans le meilleur état sanitaire possible. Dans cet esprit nous vous proposons **un achat groupé de cire gaufrée, par paquets de 5 kilos**, (format Dadant ou Langstroth à préciser) au prix de **64 € le paquet de 5 kilos**. Eh ! oui ! la cire gaufrée a pris un sacré coup de chaud cette année. La cire sera disponible au NIVOT à l'assemblée générale le 5 mars exclusivement. Venez la chercher (ou trouvez quelqu'un pour la prendre).

Les plateaux entièrement aérés « semblent » avoir un certain effet, à défaut d'un effet certain, pour un meilleur état sanitaire à l'intérieur de la ruche. Cela aiderait également au contrôle de l'infestation du varroa. Aussi nous proposons un achat groupé de **plateaux Nicot (avec grille d'entrée mais SANS les fixations) pour 7 € le plancher**. Disponibles à l'AG exclusivement.

Il est possible de fermer le dessous de ces plateaux Nicot par un tiroir. Ce tiroir permet de limiter les entrées d'air en début de saison ; de contrôler ce qui tombe du nid à couvain : débris de cire, ou chutes naturelles de varroas ; de faire des comptages de varroa lors des traitements, etc... Pour 3 € pièce. Disponibles à l'AG exclusivement.

Si cela vous intéresse passez votre commande, **par retour de courrier**, en utilisant le feuillet ci-joint **avant le 30 février 2016**. (délai impératif pour que l'on puisse être approvisionné, et encore cette année vous avez un jour de plus parce que 2016 est une année bissextile.). Joindre impérativement le règlement à la commande.

11. Le Groupement de Défense Sanitaire Apicole s'occupe des abonnements à la revue "*La Santé de l'Abeille*". (6 numéros par an) Le tarif de l'abonnement groupé est de **17,50 €** (au lieu de 22€ pour les abonnements individuels) pour 2016, inchangé depuis des années.

En ce qui concerne les abonnements aux autres revues, passé le 15 février nous n'assurons plus le service d'abonnements groupés. Adressez-vous désormais directement auprès des revues.....

12. Comme tous les ans certains adhérents ont oublié (!!) de régler leur cotisation. Peut-être certains d'entre eux ont-ils arrêté de s'occuper des abeilles. Si cela est votre cas, **faites-le nous savoir**, ce serait sympa.

Si vous êtes parmi les retardataires soyez assez aimable pour vous mettre à jour, en tout état de cause **avant le 30 mars**. Après la fin du mois de mars seuls les adhérents à jour de leur cotisation recevront les courriers du GDSA et pourront bénéficier de ses services, les autres ne seront plus importunés par les courriers du Groupement.

Si vous avez « égaré » la circulaire de décembre où figuraient les tarifs allez sur le site « **gdsa29.apibreizh.fr** » (elle y est) ou contactez-nous (et nous vous ferons parvenir cette circulaire par courrier internet ou La Poste, à votre choix).

Merci beaucoup de la part des trésorier et secrétaire qui gèrent bénévolement tout ce qui concerne les adhésions, les abonnements, etc.....

13. Vous avez « vu » la douceur de l'automne 2015. Plus de 16°C le 15 décembre ! Les abeilles sortaient, et rentraient du pollen. Il y avait probablement du couvain.

Est-ce une bonne chose ? Les abeilles consommaient davantage dans leurs provisions. Donc il faut vérifier s'il en reste suffisamment pour faire la « soudure » avec les prochaines rentrées de nectar et de pollen : c'est pour bientôt : le saule arrive en fleurs.

Mais aussi... s'il y a eu du couvain le varroa a pu se reproduire. Et il a pu y avoir des réinfestations...

14. Nous vous recommandons vivement **d'effectuer des tests pour connaître les niveaux d'infestation de varroas en sortie d'hiver**. Un moyen simple, facile à faire, sans ouvrir les ruches : **placer un lange, une plaque, graissé SOUS le plateau aéré** (si c'est un plateau plein il faut mettre le lange SUR le plateau). Attendre **quelques jours. Quand vous enlèverez le lange vous pourrez y voir les débris tombés du nid à couvain**, des débris de cire, du pollen, des mycoses, des crottes de fausse-teigne, et des varroas. Compter ces varroas et diviser par le nombre de jours pendant lesquels la plaque était en place.

S'il y a peu de varroas (moins de 5 par jour) il est inutile de traiter, **par contre une surinfestation (quelle qu'en soit l'origine) peut nécessiter un traitement printanier. Le GDSA dispose encore d'un peu de MAQS® et d'Apistan®. Ceux-ci pourraient également être utiles pour les premiers essaimages. Nous contacter en cas de besoin.**

Mais attention cependant : le colza sera en fleur fin mars. Il ne doit y avoir aucun traitement en cours lorsque les hausses seront en place sur les ruches.

15. Lors de l'AG le 5 mars, un carton sera mis à votre disposition pour récupérer les lanières, les supports et les emballages des traitements anti-varroa utilisés l'automne dernier (et bien entendu enlevés des ruches en fin de traitement). Ils seront ensuite détruits comme il convient.

***À bientôt ! Le 5 mars 2016 ! Au NIVOT !
À l'Assemblée Générale du G.D.S.A.-29 !***